

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 6 février 2019 à 18H 30

Etaient présents : Mmes et Mrs Gallet, Lenglet, Lefort, Fleury, Caron, Letemple

Absents : Mr Pastor, pouvoir à Mr Lenglet, Mr Verheyde, pouvoir à Mme Gallet, Mr Bruxelles, Mme Delplanque, Mr Berre.

Monsieur Letemple est élu secrétaire

1) Point sur les baux de location des biens communaux

Un étang communal est libre à la location, renseignements en Mairie.

Mr Panet, par l'intermédiaire de son Avocat a fait une proposition concernant les conditions de renouvellement du bail portant sur le coût et la durée de location du droit de chasse et de pêche. Le CM accepte les conditions.

2) Résiliation du contrat d'un opérateur téléphonique

Madame Gallet, Maire rappelle le litige en cours avec la Société Eurosyst Télécom et Grenke ainsi que le dépôt d'une requête auprès du Tribunal Administratif d'Amiens, après avoir pris conseil avec l'Avocat de la commune, il y a lieu de procéder à la résiliation des deux contrats du fait qu'il n'y a plus de prestations assurées par Eurosyst et Grenke et donc plus de contre parties aux paiements par la commune de Heilly.

3) Délibérations diverses

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour :

- la construction d'un abri en bois type « Halle ou Kiosque » sur le Parc du Grand Canal et la demande d'une subvention au Conseil Départemental au titre de la Politique Territoriale 2017-2020
- demander une subvention au titre de la DETR pour les travaux de mise en accessibilité de l'école
- valider le rapport d'activité 2017 de la Fédération Départementale d'Energie (FDE)
- signer une convention entre l'Association Syndicale de la Rivière d'Ancre (ASA) et la commune de Heilly ; cette dernière se suppléant à l'ASA en versant les indemnités et charges URSSAF dans le cadre du prélèvement à la source ; la commune de Heilly émettant un titre de recettes vers l'ASA.
- signer une convention de participation financière entre les communes de Heilly et Dernancourt pour Laetitia Majot, agent intercommunal dans ces deux structures, dans le cadre de la formation professionnelle et des frais de visites médicales de la Médecine du travail et le cas échéant du suivi d'arrêt de travail
- changer l'indice de rémunération des élus à compter du 1^{er} janvier 2019
- résilier le contrat de maintenance de la société Huchez (entretien des cloches de l'église) au profit de la société Baudet
- accepter les conditions de renouvellement du bail à Mr Panet (voir point 1)
- accepter la résiliation des contrats avec Eurosyst et Grenke (voir point 2)

4) Questions et informations diverses

- Pour toute question au sujet de l'aide au permis de conduire ou tout autre aide aux particuliers (aide au transport, aide à la garde d'enfant, aide à la rénovation énergétique des logements, aide à la conversion au bioéthanol des véhicules ou tout autre dispositif régional), le numéro vert régional se tient à disposition des usagers au 0 800 026 080.
- Prise en charge 2019 par la Communauté de Communes du Val de Somme :
 - * Pose de trois panneaux de valorisation du patrimoine Hautefeuilleois ce printemps
 - * Travaux de réfection des trottoirs et du pont situé sur le bras de l'Ancre en limite de la rue du Moulin et de Caquevel, la circulation sera coupée le temps des travaux, la population sera informée.
 - * Travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Cava.
- Repas des Aînés le 10 mars 2019
- Réunion d'explication le 28 mars à 18H30 dans les locaux de la CCVS, sur le déroulement de la future Enquête Publique du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui se tiendra à l'automne.
- Concert par la Chorale « En plein Chœur » à l'Eglise de Heilly le 5 avril à 20H30 au profit de Rétina France qui est une association de lutte contre les maladies de la vue.

La séance est levée à 21H

Le Maire, Bénédicte Gallet



Bénédicte Gallet

INFORMATIONS DE DERNIERES MINUTES :

- L'Opération Hauts de France propres se déroulera pour HEN (Somme) samedi 23-03-2018.
Rendez-vous devant la mairie à 9 h 30-Vous munir de gants.
- Le logement communal situé 27 rue Sainte Anne est libre à la location au 01-05-2019-
Renseignements en mairie